



eni france

DOCUMENT UNIQUE
OU
EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Décret n° 2001-1016 du 05/11/2001 relatif à l'évaluation des risques pour la santé

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Destinataires : L'ensemble du personnel d'Eni France
 Validation : CSST/ Direction / Ressources Humaines

Identification de la société :
 eni france SARL - Siège
 Immeuble "Le Quatuor"
 12, avenue Tony garnier
 69367 LYON cedex 07

Activité : Distribution de carburant et lubrifiants

2 - SOMMAIRE

UNITES DE TRAVAIL / GENERALITES

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

EvRP - UT1 / Siège social eni france: Bureaux, local informatique, parking...

EvRP - UT2 / Hors siège eni france: Essentiellement les itinérants

EvRP - UT3 / Siège social eni france et Hors siège eni france: Bureau, local informatique, parking, déplacements, ...

PENIBILITE

MATRICE DE COTATION

Texte en bleu : modifications ou ajouts par rapport à la précédente version.

3 - MISE A JOUR DU DOCUMENT

Date de réalisation initiale : 17/06/2010

dernières mises à jour :	Date	N° Version
	31/01/2017	V4-4- Mise à jour - ajout du harcèlement moral ou sexuel et des risques liés aux agissements sexistes
	22/02/2017	V4-5- Prise en compte des observations faites lors de l'audit OHSAS 18001 sur la cotation de la maîtrise et sur l'absence de prise en compte du risque chimique
	20/02/2018	V4-6- Mise à jour
	12/03/2019	V4-7-Mise à jour
	18/02/2020	V4-8-Mise à jour et ajout de l'évaluation des opportunités
	06/05/2020	V4-9-Ajout puis mise à jour d'un onglet spécifique "pandémie"

4 - VALIDATION DU DOCUMENT

DRH

GERANT

HSE

CSST

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Ce document présente les conditions et méthodes de réalisation du Document Unique, demandé par l'article L.4121-1 du code du travail.
Ce Document Unique doit présenter les résultats de l'évaluation des risques, pour la santé et la sécurité des travailleurs, demandés par l'article L.4121-3 du code du travail.

Décret 2001-1016 du 05 novembre 2001 commenté par la circulaire du 18 avril 2002, portant sur la création d'un document relatif à l'Evaluation des Risques pour la Santé des travailleurs.

Code du travail: Art. L.4121-1 à 3 et Art R.4121-1 à 4,

L'évaluation a priori des risques constitue un des principaux leviers de progrès de la démarche de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise. Elle constitue un moyen essentiel de préserver la santé et la sécurité des travailleurs, sous la forme d'un diagnostic en amont – systématique et exhaustif – des facteurs de risques auxquels ils peuvent être exposé. La démarche d'évaluation des risques doit permettre de comprendre et de traiter l'ensemble des risques professionnels.

Evaluer n'est pas mesurer - L'approche est à l'évidence une "approche processus" orientée poste de travail et lieux de travail (travail réel) en considérant l'existant mais aussi le prévisionnel. Ainsi l'évaluation des risques se définit comme le fait d'appréhender les risques créés pour la santé des travailleurs, dans tous les aspects liés au travail. Par conséquence, elle ne se réduit pas à un relevé brut des données mais constitue un véritable travail d'analyse des modalités d'exposition des salariés à des dangers ou des facteurs de risques, conformément à la nécessité d'inscrire l'évaluation des risques dans une démarche dynamique et donc évolutive, trois modalités d'actualisation ont été prévus par le décret 2001-1016:

Le document unique doit faire l'objet d'une mise à jour au moins annuelle.
Le document unique doit être actualisé lorsque toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail est prise.
Le décret prévoit également la mise à jour du "document unique" lorsqu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque dans une unité de travail est recueillie.

UNITE DE TRAVAIL / GENERALITES**1 - UNITES DE TRAVAIL**

N° Unités	Définitions des unités de travail
1	Siège social eni france: Bureaux, local informatique, parking... Personnels concernés : Collaborateurs sédentaires.
2	Hors siège eni france: Essentiellement les itinérants Personnels concernés : CDS, Commerciaux, Itinérants.
3	Siège social eni france et Hors siège eni france: Bureau, local informatique, parking, déplacements. Personnels concernés : Réseaux, HSE, Lubrifiants.

2 - GENERALITESRègles de prévention des risques, communes à l'ensemble du personnel ENI France

Un exemplaire du Règlement Intérieur de la société est remis à chaque nouvel embauché.

Le titre II du Règlement Intérieur informe les membres du personnel des dispositions légales et réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité qui doivent être scrupuleusement respectées.

L'entretien et l'aménagement des halls d'entrée, sanitaires, escaliers, ascenseurs et tout lieu commun à l'immeuble sont à la charge de la Régie du bâtiment.

Par contre, l'entretien et l'aménagement des locaux loués par Eni France sont quant à eux à la charge d'Eni France .

Les places de parking disponibles sont dans le parking LPA « Tony Garnier » sur 7 niveaux

Renouvellement du parc informatique

Afin d'offrir un certain confort de travail aux salariés, tant au niveau des conditions de travail que des performances des matériels, l'ensemble du parc est renouvelé tous les cinq ans au plus.

Renouvellement du mobilier bureau

L'attention au confort et à l'ergonomie du poste a conduit au changement de l'ensemble des équipements (Bureaux, sièges, désertes, ...) en 2012.

Des équipements spécifiques sont à la disposition du personnel sur simple demande : Supports documents, râbisseur, repose-pieds, casques téléphoniques, tapis de souris ergonomique, souris sans fil ...

En cas de handicap avéré et/ou problème physique, des matériels ergonomiques et un aménagement spécifiques du poste de travail peuvent être réalisés sur demande du collaborateur avec présentation d'un certificat médical et après avis du médecin du travail

Accès aux locaux du siège d'ENI France

Les membres du personnel sont munis d'un badge qui leur donne l'accès au QUATUOR et aux locaux en fonction de leurs horaires de travail.

L'accès des personnes étrangères à la société est soumis aux règles suivantes :

- L'accès des visiteurs ne se fait qu'au N°12° 3 étage par interphone. L'ouverture est actionnée par la personne de la réception pendant les heures d'ouverture (8H15 à 12H00 et 14H00 à 17H30 (16H15 le vendredi)
 - Pendant les horaires d'ouverture du standard, seul l'accueil est habilité à diriger le visiteur en fonction de l'objet de sa visite,
 - En dehors des heures d'ouverture du standard, la personne qui reçoit le visiteur, est tenue de le faire patienter et de prévenir la personne qu'il doit rencontrer.
- Elle s'assurera qu'il est bien reçu par ladite personne.

Formation

Des formations destinées aux membres du CHSCT , aux Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) ainsi que des formations à l'utilisation des extincteurs sont réalisées régulièrement.

Des exercices en cas d'incendie sont réalisés chaque année.

Un intérêt particulier est à porter aux femmes enceinte car suivant les tâches effectuées, les risques peuvent être plus importants : efforts physiques, postures, stress, etc. Des aménagements de poste ou de travail ainsi que des reclassements peuvent être temporairement envisagés afin d'éviter tout risque pour le personnel concerné.

* Les gestes et postures, que ce soit lors de manutention manuelle ou mécanique mais aussi bien lors du travail au bureau sont souvent générateurs de troubles musculo-squelettiques (TMS). Des formations et sensibilisations du personnel quant à ces risques sont réalisées, aussi bien en terme de manutention qu'en terme d'aménagement de poste de travail (bureau).

* Dans toute évaluation des risques professionnels, le risque routier ressort comme étant un risque important. Une information et une sensibilisation régulière à ce risque est nécessaire afin de prévenir tout accident .

Les démarches commerciales nécessitant un déplacement plus fréquent et plus long représentent donc un risque significatif dans l'évaluation des risques professionnels.

Déplacement

Quotidiennement les chefs de secteurs réseaux, les techniciens et les commerciaux du pôle lubrifiant effectuent des déplacements professionnels.

Occasionnellement, toute personne de ENI france peut être amenée, au cours de son activité professionnelle (Rendez-vous clientèle, action de formation, ...), à se déplacer.

Personnel utilisant les véhicules de la société :

Il est mis à disposition de chaque personne dont le poste de travail nécessite de nombreux déplacements un véhicule de location longue durée.

Tous ces véhicules sont équipés des options liées à la sécurité. La société leur remet, lors de la prise en charge du véhicule, les documents et informations nécessaires pour effectuer l'entretien, les réparations mécaniques et les remplacements de pneumatiques réguliers.

Les personnes concernées sont tenues de s'assurer du contrôle et de l'entretien de leur véhicule.

Téléphone dans voiture :

L'usage du téléphone portable en voiture est interdit en roulant, sauf avec un kit main libre en accord avec la réglementation en vigueur.

Eni France, en accord avec les règles de sécurité routière, préconise une utilisation la plus restreinte possible .

Formation conduite :

Des actions de formations spécifiques concernant la conduite et la responsabilisation ou la prévention d'accident sont réalisées.

Mesures en cas de pandémie de type grippale

Lors du signalement par le Ministère de la Santé, de l'apparition d'une pandémie de type grippale sur une zone géographique donnée ou sur tout le territoire, le personnel sera informé sur la maladie et les règles d'hygiène à adapter ainsi que sur l'organisation mise en place pour faire face à cette crise, via notamment la médecine du travail.

Les principales mesures à mettre en œuvre en cas de risque de pandémie concernent :

L'application des mesures d'hygiène de base, la réduction des contacts entre personnes, la dotation de moyens de protection.

PCA (Plan de Continuité de l'Activité) :

En cas de Pandémie et /ou de situation de crise, Eni France en accord avec les directives du groupe eni, actualise et active son PCA qui a pour objectifs :

- de définir les mesures de prévention pour les salariés Eni France

- de définir les mesures de fonctionnement en service minima pour continuer à assurer notre activité en cas de fort absentéisme.

- d'être cohérent avec le plan national et les éventuels plans départementaux « Hydrocarbures » gérés par les Préfectures et dans lesquels sont mentionnées les stations service qui sont désignées pour assurer l'approvisionnement des véhicules des services prioritaires.

Interdiction de fumer :

Il est interdit de fumer dans l'ensemble des locaux d'eni france (Bureaux, salles de réunions, halls d'entrée, couloirs, salles d'archives, ...).

NOTA : L'ensemble de l'immeuble Le QUATUOR est non-fumeur, ainsi que les boutiques des stations-service et les zones ATEX.

Aucun local réservé aux fumeurs n'est mis en place, la seule possibilité de fumer pendant la période de travail sera à l'extérieur.



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
1	Risque lié aux chutes de plain-pied	Tous	Déplacement à pied dans les bureaux (d'un service à un autre, au réfectoire, à l'imprimante, etc....)	9	5	4	20	Il est demandé aux collaborateurs de ne pas courir au siège et dans les escaliers. Moquette antidérapante au sol (2e et 3e étage). Rangement et dégagement des zones de circulation. Câblage conforme et installation de goulotte et dans plancher technique Zone de circulation bien éclairée.	0,4	8
1	Risque lié aux chutes de plain-pied	Tous	Déplacement à pied via les escaliers (Aller/retour entre le 2e et 3e étage, prise de poste, pause, fin de journée de travail...)	9	8	4	32	Marche des escaliers régulières. Eclairage minute dans les escaliers. Main courante dans les escaliers. Sensibilisation des collaborateurs aux dangers de chute (mails, affiches).	0,4	12,8
1	Risque lié aux chutes de plain-pied	Tous	Déplacement à pied au niveau du parking	9	5	4	20	Marche des escaliers régulières. Parking bien éclairé. Main courante dans les escaliers. Sol réguliers.	0,4	8
1	Risque lié aux chutes de plain-pied	Tous	Encombrement provisoire des locaux (cartons, palettes, sacs plastiques....)	9	5	2	10	Il est demandé aux collaborateurs de retirer dès que possible tous objets pouvant encombrer les espaces de circulation communs. Pour toutes les livraisons il est demandé au fournisseur de ne laisser au siège ni palettes, ni carton, ni encombrant.	0,7	7
1	Risque lié au bruit	Tous	Open space: conversation téléphonique entre collaborateurs et clients internes ou externes.	0	1	4	4	Espacement des collaborateurs avec la délocalisation du service réseau au 2e étage. Plafonds et Dalles acoustiques au dessus des postes de travail. Collaborateurs équipés de casques sans fil. Un rappel du savoir-vivre en espace partagé fait partie de l'accueil des nouveaux arrivants (HSE). L'utilisation du casque est mentionnée dans l'accueil des nouveaux arrivants (HSE). Des rappels réguliers sont faits lorsque le problème de bruit devient plus présent (signalé au CSST pas exemple).	0,7	2,8
1	Risque lié au bruit	Tous	Bruit des imprimantes.	0	1	4	4	Impimantes/photocopieurs installés en zone isolée (à bonne distance des postes de travail) + possibilité impression en différé (Badge)	0,7	2,8
1	Risque de chute de hauteur	Tous	Toutes opérations nécessitant l'utilisation d'un escabeau: Cartons, dossiers rangés en hauteur dans une armoire.	0	5	3	15	Escabeaux en nombre suffisant sur le site et conformes à la norme européenne EN 14183. Collaborateurs sensibilisés à l'utilisation de l'escabeau. Collaborateurs sensibilisés sur la vérification des escabeaux avant utilisation.	0,7	10,5
1	Risque lié à la manutention mécanique	Sans Objet : Pas d'activité nécessitant l'utilisation d'engins pour une manutention mécanique.								0
1	Risque lié au travail sur écran et TMS	Tous	Travail sur écran: Traitement de dossier, lecture / envoi de mails...	0	1	4	4	Matériel ergonomique fourni sur demande : repose-pieds, tapis de souris avec repose-poignet, support pour documents, réhausseur d'écran. Ecran LCD. Poste de travail bien éclairé, stores présents aux fenêtres. Collaborateurs sensibilisés au travail sur écran / ergonomie au poste de travail : formations gestes et postures. Collaborateurs autorisés à prendre de courtes pauses. Contrôle systématique de la vue lors de la visite médicale.	0,7	2,8



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
1	Risque lié à l'électricité	Tous	Utilisation de prises, changement d'ampoule. Alimentation en courant électrique des équipements.	0	8	2	16	Vérification périodique des installations électriques. Intervention SYSTEMATIQUE d'un agent habilité pour la maintenance électrique ou installation de rallonge. Multiprises interdites. Bonne fixation des prises murales. SST présents sur le site. Armoires électriques fermées et signalées par un pictogramme.	0,4	6,4
1	Risque lié à la Co activité	Tous	Intervention d'entreprises extérieures au siège (maintenance, nettoyage...) pendant les heures de bureau.	0	3	2	6	Visite préalable avant intervention d'entreprises externes. Plan de prévention signé avant intervention. Collaborateurs informés avant toutes interventions techniques.	0,4	2,4
1	Risque lié aux vibrations	Sans Objet : Aucun(e) collaborateur(trice) d'ENI France n'est exposé(e) à des activités vibratoires.								0
1	Risque lié à la manutention manuelle et à l'activité physique	Quelques collaborateurs	Réception de marchandises, transport et manipulation de carton (fourniture et autres).	1	5	3	15	Livraison des marchandises directement au siège. Chariots à disposition pour le transport de charges. Transport via l'ascenseur entre le 2e et 3e étage. Collaborateurs formés aux gestes et postures.	0,4	6
1	Risque lié à la circulation au niveau du parking Tony Garnier	Quelques collaborateurs	Stationnement des véhicules (personnels ou professionnels) dans le parking. Croisements de flux (piétons, véhicules...). Circulation au niveau du parking.	0	8	4	32	Parking et zone de circulation éclairés. Vitesse de circulation limitée à 20 Km/h Plan de circulation dans le parking. Entrée et sortie unique dans le parking.	0,1	3,2
1	Risque lié aux ambiances thermiques et climatiques (froid ou chaud), notamment fortes chaleurs	Tous	Climatisation / chauffage dans les bureaux selon la saison.	0	1	4	4	Bureau chauffé / climatisé selon la saison. Des fontaines d'eau fraîche sont mises à disposition des salariés en permanence.	0,4	1,6
1	Risque lié aux ambiances thermiques et climatiques (froid ou chaud)	Quelques collaborateurs	Local informatique (Data Center) : Température basse (19°C).	0	1	4	4	Dans local informatique, mise à disposition d'un vêtement chaud	0,7	2,8
1	Risque lié au rayonnement ionisant ou non	Tous	Utilisation du téléphone portable professionnel, télécommandes dans les salles de réunion, casque sans-fil, ordinateur portable professionnel (onde WIFI).	0	3	4	12	Kit oreillette ou piéton fourni aux collaborateurs. Fiche d'information (Via fournisseur SFR) affichée et diffusée.	0,7	8,4
1	Risque lié aux agents biologiques	Sans Objet : Aucune activité exposant les collaborateurs d'ENI France à l'utilisation des agents biologiques.								0
1	Risque lié aux produits chimiques	Tous	Contact avec l'encre lors des changements de cartouches de toner dans les imprimantes ou photocopieurs. Contact avec les produits de lavage pour la vaisselle. Présence d'huile moteur au Marketing.	0	5	3	15	Suivi des indications et préconisations du fournisseur. Possibilité d'utiliser des EPI (gants) disponibles au HSE.	0,7	10,5
1	Risque lié aux effondrements et aux chutes d'objets	Tous	Stockage ou empilement d'objets (zone communes, accessibles ou destinées à tous les collaborateurs). Stockage en hauteur dans les armoires.	0	5	3	15	Objets lourds rangés en bas. Cartons rangés dans les règles de l'art. Armoires toujours fermées.	0,7	10,5



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires



UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
1	Risques psychosociaux	Tous	Eléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés au sein de leur environnement professionnel. Ces risques peuvent recouvrir différentes formes : le stress, parmi les plus connus, mais aussi le harcèlement moral ou sexuel ou les agissements sexistes, l'épuisement professionnel et même la violence au travail.	0	8	2	16	Le CSST aide les salariés potentiellement concernés à établir le dialogue avec la Direction afin de traiter ce type de situation. Un membre du personnel Eni France a été nommée référent harcèlement sexuel, pour contribuer à lutte contre la harcèlement sexuel et les agissements sexistes.	0,4	6,4
1	Risques psychosociaux	Collaborateurs Standardistes	Risque lié aux agressions physiques possibles du fait de l'accueil des visiteurs, dépôt et prise du courrier, réception d'appels externes...	0	3	1	3	Procédure d'accès des visiteurs : Accès limités, utilisation de badges, Interphonies aux accès, système d'alarmes, vidéosurveillance, enregistrement des visiteurs,	0,7	2,1
1	Risques psychosociaux	Collaborateurs Standardistes	Risque lié aux agressions verbales possibles du fait de l'accueil des visiteurs, dépôt et prise du courrier, réception d'appels externes...	0	1	2	2	Procédure d'accès des visiteurs : Accès limités, utilisation de badges, Interphonies aux accès, système d'alarmes, vidéosurveillance, enregistrement des visiteurs,	0,7	1,4



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
2	Risque lié aux produits chimiques	Collaborateurs du Réseau + HSE	Lors des visites en station-service, exposition au benzène en situation normale (absence de fuite ou de problème technique)	0	10	4	40	Sensibilisation au risque chimique des personnes ammenées à intervenir en station-service. Etude menée par l'UFIP sur les risques liés à l'exposition au benzène pour les gérants de stations-service : cette étude conclut à l'absence de risque pour les stations équipées de systèmes de récupération de vapeurs. De plus, des campagnes de suivi des concentrations en boutique ont été effectuées sur des sites pour lesquels une pollution des sols a été identifiée et le schéma conceptuel a conduit à préconiser des mesures de surveillance. Ce suivi conclut sur chacune de ces stations à l'absence de risque étant donné que les concentrations mesurées sont très inférieures aux valeurs moyennes d'exposition.	0,1	4
2	Risque lié aux produits chimiques	Collaborateurs du Réseau + HSE	Lors des visites en station-service, exposition au benzène en situation anormale (fuite ou problème technique provoquant des émanations de carburant)	0	10	1	10	Sensibilisation au risque chimique des personnes ammenées à intervenir en station-service. Exposition très ponctuelle, extrêmement faible et limitée à très peu de temps lors de la réunion de chantier	0,7	7
2	Risque lié aux produits chimiques	Tous	Lors du remplissage du réservoir de leur véhicule de société, exposition au benzène provenant des émanations de carburant.	0	10	4	40	Les stations-service sont pour la plupart équipées de systèmes de récupération de vapeur RV2 qui limitent fortement ces émanations. Les véhicules de société sont au diesel, carburant sans benzène	0,1	4
2	Risque lié aux effondrements et aux chutes d'objets	Tous	Chute d'objets ou de rayonnage lors de la mise en rayon.	0	5	2	10	EPI: Chaussure de sécurité fourni aux collaborateurs concernés. Rayonnage dans les règles de l'art.	0,4	4
2	Risque lié à l'incendie et explosion	Tous	Séjour à l'hôtel (lors des déplacements professionnels) : si l'hôtel n'est pas aux normes de sécurité incendie	0	10	1	10	Consignes de sécurité: Il est demandé aux collaborateurs concernés de respecter les consignes d'évacuation en cas d'incendie. Extincteurs présents et conformes, éclairage de sécurité, issue de secours et point de rassemblement défini. Pour les déplacements, les réservation d'hôtel pour les collaborateurs en mission à l'extérieur se fait par une agence de voyage référencée en respectant un cahier des charges en termes de confort et de HSE. Collaborateurs formés à la manipulation d'extincteurs.	0,4	4
2	Risque lié à l'incendie et explosion	Quelques collaborateurs	Présence des collaborateurs en station-service	0	10	3	30	Consignes de sécurité: Il est demandé aux collaborateurs concernés de respecter les consignes d'évacuation en cas d'incendie du site visité. Extincteurs présents et conformes, éclairage de sécurité, issue de secours et point de rassemblement défini dans les stations-service. Collaborateurs formés à la manipulation d'extincteurs. Formation e-learning pour l'ensemble du personnel Eni-France : sensibilise aux risques incendie-explosion et aux mesures de prévention.	0,4	12
2	Risque lié à l'éclairage	Tous	Eclairage sur les stations, dans les hotels.	0	1	4	4	Utilisation des éclairages existants dans les stations-service et dans les hotels. Pour les déplacements, les réservation d'hôtel pour les collaborateurs en mission à l'extérieur se fait par une agence de voyage référencée en respectant un cahier des charges en termes de confort et de HSE (consignes de sécurité).	0,7	2,8
2	Risque routier	Tous	appels téléphoniques en conduisant	4	10	4	40	La consigne communiquée par la Direction et la ligne managériale est de ne pas prendre les appels en conduisant et de faire des pauses régulières au cours desquelles il est préconisé de consulter sa messagerie. Les véhicules sont équipés de kits mains libres pour permettre aux collaborateurs de prendre ou passer des appels urgents sans lâcher le volant.	0,4	16



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
2	Risque routier	Tous	Déplacement domicile / mission de travail.Déplacement: Mission de travail	4	10	4	40	Fiche reflexe au risque routier distribué aux collaborateurs. Livret de de bonne conduite fourni aux collaborateurs avec véhicule professionnel. Animation web mensuelle de la conduite préventive et éco-conduite. Suivi des infractions et des PV pour chaque véhicule fourni. Permis de conduire contrôlé tous les 6 mois. Maintenance préventive des véhicules après chaque 30000 KM Matériel de signalisation fourni aux utilisateurs (gilet jaune, triangle de danger...). Formations et / ou perfectionnements à la conduite. Tous les véhicules sont dotés d'équipements de sécurité passive (ABS, air-bag, clim, commande radio, radar de manœuvre, système d'aide à la navigation, pneus contact,...). Tous les véhicules sont équipés de régulateurs et limiteur de vitesse. Visite médicale régulière pour vérifier l'état de santé des collaborateurs.	0,4	16
2	Risque lié aux équipements de travail, machines et outils.		Sans Objet : Le personnel d'ENI France n'est pas habilité à utiliser des machines outils							
1	Risque lié au travail isolé	Tous	Intervention d'un seul collaborateur dans une station-service fermée. Risque de malaise sans être secouru.	0	10	1	10	Collaborateurs équipés d'un téléphone portable de fonction. Possibilité d'appeler le supérieur hiérarchique avant/après intervention. Visite médicale régulière pour vérifier l'état de santé des collaborateurs.	0,4	4
2	Risque lié au travail isolé	Tous	Collaborateur seul dans son véhicule de fonction. Risque de malaise sans être secouru.	0	10	4	40	Collaborateurs équipés d'un téléphone portable de fonction permettant d'appeler les secours.	0,4	16
2	Risque lié à l'hygiène alimentaire		Sans Objet : Le personnel d'ENI France n'est pas habilité à travailler pour des activités de la restauration							
2	Risque lié aux addictions	Tous	Consommation d'alcool, de cigarette ou de drogues de manière addictive	0	5	2	10	La consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives (drogues, certains médicaments...) est interdite au volant et lors des heures de travail. Sensibilisation des collaborateurs au danger de l'alcool et autres substances psychoactives au volant.	0,7	7
2	Risque hygiène et sécurité à l'hôtel	Tous	Après une mission à l'extérieur avec impossibilité de rejoindre son domicile. Le collaborateur va passer la nuit dans un lieu qui peut présenter des risques s'il n'est pas aux normes de sécurité (incendie, évacuation, installations électriques, hygiène, sanitaires, etc...)	0	3	3	9	La centrale de réservation d'eni France, intègre dans son cahier des charges de référencement des hôtels les consignes de sécurité (incendie, évacuation). Mobiliers et éclairage adaptés au travail des itinérants.	0,7	6,3
2	Risque lié au home office ou télétravail	Tous	Travail administratif à la maison	0	5	2	10	Matériel informatique à disposition (ordinateur portable avec logiciels adaptés, téléphone portable, imprimante) en bon état électrique.	1	10
2	Risque lié à l'amiante	Tous	Amiante présent dans les bâtiments (stations, chantier de démolition, clients...).	0	10	1	10	Collaborateurs informés des sites amiantés. En cas de travaux, accès strictement limités. Mise en place de formations sur la sécurité en station	0,7	7
2	Risque psychosociaux	Tous	Eléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés au sein de leur environnement professionnel. Ces risques peuvent recouvrir différentes formes : le stress, parmi les plus connus, mais aussi le harcèlement moral ou sexuel ou aux agissements sexistes, l'épuisement professionnel et même la violence au travail.	0	8	2	16	Le CSST aide les salariés potentiellement concernés à établir le dialogue avec la Direction afin de traiter ce type de situation. Un membre du personnel Eni France a été nommée référent harcèlement sexuel, pour contribuer à lutte contre la harcèlement sexuel et les agissements sexistes.	0,4	6,4
2	Risque lié aux agressions physiques / verbales	Tous	Aggression physique ou verbale de la part des clients, des fournisseurs, des prestataires, des gérants ou du personnel de stations, etc	0	3	4	12	Formation e-learning des collaborateurs concernés sur la gestion des agressions.	0,7	8,4



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Quelques collaborateurs

Risques propres à l'UT3, les autres étant ceux de l'UT1

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Quelques collaborateurs

Risques propres à l'UT3, les autres étant ceux de l'UT1

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
3	Risque lié au travail sur écran	Tous	Travail sur écran: Traitement de dossier, lecture/envoie de mails...	0	1	4	4	Matériel ergonomique fourni sur demande : repose-pieds, tapis de souris avec repose-poignet, support pour documents, réhausseur d'écran. Ecran LCD. Poste de travail bien éclairé, stores présents aux fenêtres. Collaborateurs sensibilisés au travail sur écran / ergonomie au poste de travail : formations gestes et postures. Collaborateurs autorisés à prendre de courtes pauses. Contrôle systématique de la vue lors de la visite médicale.	0,7	2,8
3	Risque lié à l'électricité	Tous	Utilisation de prises, changement d'ampoule. Alimentation en courant électrique des équipements.	0	8	2	16	Vérification périodique des installations électriques. Intervention SYSTEMATIQUE d'un agent habilité pour la maintenance électrique ou installation de rallonge. Multiprises interdites. Bonne fixation des prises murales. SST présents sur le site. Armoires électriques fermées et signalées par un pictogramme.	0,4	6,4
3	Risque lié à l'électricité	Quelques collaborateurs	Installation, appareil électrique présent dans les chambres d'hôtel.	0	8	2	16	Installation électrique conforme. Bonne fixation des prises murales et interrupteurs. Contrôle périodique des installations électriques dans les stations-service. Pour les déplacements, les réservation d'hôtel pour les collaborateurs en mission à l'exterieur se fait par l'agence de voyage référencée, en respectant un cahier des charges en termes de confort et de HSE	0,4	6,4
3	Risque lié à la Co activité	Tous	Intervention d'entreprises extérieures au siège (maintenance, nettoyage...) pendant les heures de bureau.	0	3	2	6	Visite préalable avant intervention d'entreprises externes. Plan de prévention signé avant intervention. Collaborateurs informés avant toutes interventions techniques.	0,4	2,4
3	Risque lié aux vibrations	Sans Objet : Aucune activité nécessitant l'utilisation d'engins sur chantier.								0
3	Risque lié à la manutention manuelle et à l'activité physique	Quelques collaborateurs	Réception de marchandises, transport et manipulation de carton (fourniture et autres).	1	5	3	15	Livraison des marchandises directement au siège. Chariots à disposition pour le transport de charges. Transport via l'ascenseur entre le 2e et 3e étage. Collaborateurs formés aux gestes et postures.	0,4	6
3	Risque lié à la manutention manuelle et à l'activité physique	Quelques collaborateurs	transport de marchandises à mettre en rayon dans les boutiques des stations-service.	0	3	2	6	Gants de manutention fournis aux collaborateurs concernés. Chariots/diables à disposition sur site. EPI: Chaussures de sécurité fournis aux collaborateurs concernés. Collaborateurs formés aux gestes et postures.	0,4	2,4
3	Risque lié à la circulation au niveau du parking Tony Garnier	Quelques collaborateurs	Croisements de flux (piétons, véhicules...) Circulation au niveau du parking.	0	8	4	32	Parking et zone de circulation éclairés. Vitesse de circulation limitée à 20 Km/h Plan de circulation dans le parking. Entrée et sortie unique dans le parking.	0,1	3,2
3	Risque lié aux ambiances thermiques et climatiques (froid ou chaud), notamment fortes chaleurs	Tous	Climatisation / chauffage dans les bureaux selon la saison.	0	1	4	4	Bureau chauffé / climatisé selon la saison. Des fontaines d'eau fraîche sont mises à disposition des salariés en permanence.	0,4	1,6
3	Risque lié aux ambiances thermiques et climatiques (froid ou chaud), notamment fortes chaleurs	Quelques collaborateurs	Déplacement sur chantier, station de service, clients en hiver/été En cas de canicule, risque de "coup de chaleur"	0	3	2	6	EPI: Parka haute visibilité fourni aux collaborateurs concernés. Plan canicule ou lors de forte chaleur mis en place en été: distribution d'eau, casquette... Des fontaines d'eau fraîche sont mises à disposition des salariés en permanence. Pour les itinérants, les véhicules de fonction sont climatisés et la grande majorité des stations-service sont également climatisées.	0,4	2,4



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Quelques collaborateurs

Risques propres à l'UT3, les autres étant ceux de l'UT1

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
3	Risque lié au rayonnement ionisant ou non	Tous	Utilisation du téléphone portable professionnel, télécommandes dans les salles de réunion, casque sans-fil, ordinateur portable professionnel (onde WIFI)	0	3	4	12	Kit oreillette ou piéton fourni aux collaborateurs. Fiche d'information (Via fournisseur SFR) affichée et diffusée.	0,7	8,4
3	Risque lié aux agents biologiques	Quelques collaborateurs	Présence possible d'animaux morts, seringue ou autres objets coupants souillés...	0	8	2	16	Consignes de sécurité: Il est demandé aux collaborateurs concernés de ne strictement pas toucher, ou d'entrer en contact avec des animaux morts et tous objets tranchants/coupants. EPI: Chaussures et casque de sécurité, gants fournis aux collaborateurs concernés.	0,4	6,4
2	Risque lié aux produits chimiques	Collaborateurs du Réseau + HSE	Lors des visites en station-service, exposition au benzène en situation normale (absence de fuite ou de problème technique)	0	10	4	40	Sensibilisation au risque chimique des personnes ammenées à intervenir en station-service. Etude menée par l'UFIP sur les risques liés à l'exposition au benzène pour les gérants de stations-service : cette étude conclut à l'absence de risque pour les stations équipées de systèmes de récupération de vapeurs.	0,01	0,4
2	Risque lié aux produits chimiques	Collaborateurs du Réseau + HSE	Lors des visites en station-service, exposition au benzène en situation anormale (fuite ou de problème technique provoquant des émanations de carburant)	0	10	1	10	Sensibilisation au risque chimique des personnes ammenées à intervenir en station-service.	0,7	7
2	Risque lié aux produits chimiques	Coordinateur Ventes Lubrifiants Industrie	Lors des visites de clients, exposition possible à des substances diverses liées au process.	0	8	3	24	Les Coordinateurs sont en permanence accompagnés par le personnel du site et n'interviennent pas sur les installations. Le plan de prévention, lorsqu'il est établi avec le client avant la visite stipule les risques pouvant être rencontrés lors de l'intervention sur site et les mesures de prévention associées, notamment les EPI nécessaires. Les coordinateurs s'assurent d'avoir les EPI nécessaires, à défaut soit le client les fournit soit ils ne vont pas sur les installations concernées.	0,4	9,6
2	Risque lié aux produits chimiques	Tous	Lors du remplissage du réservoir de leur véhicule de société, exposition au benzène provenant des émanations de carburant.	0	10	4	40	Les stations-service sont pour la plupart équipées de systèmes de récupération de vapeur RV2 qui limitent fortement ces émanations. Les véhicules de société sont au diesel, carburant sans benzène	0,1	4
3	Risque lié aux effondrements et aux chutes d'objets	Quelques collaborateurs	Chute d'objets ou de rayonnage lors de la mise en rayon. Chute d'objets et d'éléments détruits et/ou vandalisés lors des interventions dans les sites fermés (faux plafonds cassés, vitres brisées, etc....).	0	5	2	10	EPI: Chaussures et Casque de sécurité, gants fournis à chaque collaborateur concerné. Accueil et formation à la sécurité du site réalisés par l'entreprise d'accueil.	0,7	7
3	Risque lié aux effondrements et aux chutes d'objets	Tous	Stockage ou empilements d'objets (zone communes, accessibles ou destinées à tous les collaborateurs). Stockage en hauteur dans les armoires et sur table haute.	0	3	4	12	Objets lourds rangés en bas. Cartons rangés dans les règles de l'art. Armoires toujours fermées.	0,7	8,4
3	Risque lié à l'incendie et explosion	Tous	Ordinateur à chaque poste de travail. Présence de papier/Carton en quantité importante. Câbles électriques sous le palier.	0	10	4	40	Signalétique d'interdiction de fumer affichée sur le site. Interdiction respectée. Installations électriques aux normes et vérifiées annuellement. Eclairage de sécurité en place et opérationnel, extincteurs vérifiés, en bon état, accessibles et signalés. Collaborateurs formés à la manipulation d'extincteurs. Issues de secours connues et dégagées. Formation du Responsable HSE, des guides et serres files à l'organisation des exercices d'évacuation. Exercices d'évacuation réalisés et essais d'alarme réguliers. Consigne d'évacuation incendie affichée près de chaque issue de secours avec numéro d'urgence. Point de rassemblement défini et connu de tous les collaborateurs.	0,1	4



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Quelques collaborateurs

Risques propres à l'UT3, les autres étant ceux de l'UT1

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
3	Risque lié à l'incendie et explosion	Tous	Serveurs présents dans le local informatique.	0	10	4	40	Local informatique climatisé avec détecteur d'incendie. Alarme et extincteur automatique	0,1	4
3	Risque lié à l'incendie et explosion	Quelques collaborateurs	Séjour à l'hôtel (lors des déplacements professionnels) : si l'hôtel n'est pas aux normes de sécurité incendie	0	10	2	20	Consignes de sécurité: Il est demandé aux collaborateurs concernés de respecter les consignes d'évacuation en cas d'incendie. Extincteurs présents et conformes, éclairage de sécurité, issue de secours et point de rassemblement définis. Pour les déplacements, les réservation d'hôtel pour les collaborateurs en mission à l'exterieur se fait par une agence de voyage référencée en respectant un cahier des charges en termes de confort et de HSE. Collaborateurs formés à la manipulation d'extincteurs.	0,4	8
3	Risque lié à l'incendie et explosion	Quelques collaborateurs	Présence des collaborateurs en station-service	0	10	2	20	Consignes de sécurité: Il est demandé aux collaborateurs concernés de respecter les consignes d'évacuation en cas d'incendie du site visité. Extincteurs présents et conformes, éclairage de sécurité, issue de secours et point de rassemblement défini dans les stations-service. Collaborateurs formés à la manipulation d'extincteurs. Formation e-learning pour l'ensemble du personnel Eni-France : sensibilise aux risques incendie-explosion et aux mesures de prévention.	0,4	8
3	Risque lié à l'éclairage	Tous	Eclairage sur poste de travail, dans les parties communes.	0	1	4	4	Mise en place d'un éclairage principal adapté et bonne protection (store) contre le rayonnement solaire direct. Lampe de bureau avec variateur présent sur chaque poste de travail.	0,4	1,6
3	Risque routier	Tous	Déplacement domicile / lieu de travail. Tous les types de trajets : Piétons, vélo, voiture, train,	4	10	4	40	Fiche reflexe au risque routier distribué aux collaborateurs. Animation mensuelle de la conduite préventive et éco-conduite. Collaborateurs formés (simulateur) et sensibilisés aux risques de la conduite et aux bonnes pratiques (sommolence, temps de route,...).	0,4	16
3	Risque routier	Tous	appels téléphoniques en conduisant	4	10	4	40	La consigne communiquée par la Direction et la ligne managériale est de ne pas prendre les appels en conduisant et de faire des pauses régulières au cours desquelles il est préconisé de consulter sa messagerie. Les véhicules sont équipés de kits mains libres pour permettre aux collaborateurs de prendre ou passer des appels urgents sans lâcher le volant.	0,4	16
3	Risque routier	Quelques collaborateurs	Déplacement: Mission de service (sur chantier, station service, fournisseur, clients...)	0	10	4	40	Fiche reflexe au risque routier distribué aux collaborateurs. Livret de bonne conduite fourni aux collaborateurs avec véhicule professionnel. Animation web mensuelle de la conduite préventive et éco-conduite. Suivi des infractions et des PV pour chaque véhicule fourni. Permis de conduire contrôlé tous les 6 mois. Maintenance préventive des véhicules après chaque 30000 KM Matériel de signalisation fourni aux utilisateurs (gilet jaune, triangle de danger...). Formations et / ou perfectionnements à la conduite. Tous les véhicules sont dotés d'équipements de sécurité passive (ABS, air-bag, clim, commande radio, radar de manœuvre, système d'aide à la navigation, pneus contact,...). Tous les véhicules sont équipés de régulateurs et limiteur de vitesse. Visite médicale régulière pour vérifier l'état de santé des collaborateurs.	0,4	16
3	Risque lié aux équipements de travail, machines et outils.	Tous	Utilisation de ciseaux, cutters, agrafeuses... Déboufrage de papier dans les photocopieurs et imprimantes	0	3	3	9	Matériaux de bureau adaptés aux opérations. Respect des consignes de sécurité pour l'intervention dans les imprimantes/photocopieurs. Collaborateurs sensibilisés aux risques.	0,7	6,3



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Quelques collaborateurs

Risques propres à l'UT3, les autres étant ceux de l'UT1

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
3	Risque lié au travail isolé	Quelques collaborateurs	Intervention ou travaux dans le local informatique.	0	5	2	10	Témoin rouge allumé en cas de présence dans le local informatique. Le dernier collaborateur à quitter le siège s'assure de l'extinction du témoin. Appel, via le numéro direct 22, de la société de télésurveillance.	0,7	7
3	Risque lié au travail isolé	Quelques collaborateurs	Rare intervention le week end ou jours fériés d'un collaborateur au siège.	0	5	2	10	Numéro d'urgence 22 + Procédure du travailleur isolé Le responsable hiérarchique est mis au courant de toute intervention au siège en dehors des jours de travail.	0,7	7
3	Risque lié au travail isolé	Quelques collaborateurs	Intervention d'un seul collaborateur dans une station-service fermée, chez un client (garage...).	0	10	1	10	Collaborateurs équipés d'un téléphone portable de fonction permettant d'appeler les secours.	0,7	7
3	Risque lié au travail isolé	Quelques collaborateurs	Collaborateur seul dans son véhicule de fonction. Risque de malaise sans être secouru.	0	10	3	30	Collaborateurs équipés d'un téléphone portable de fonction permettant d'appeler les secours.	0,7	21
3	Risque lié à l'hygiène alimentaire	Tous	Apport et prise de repas des collaborateurs au réfectoire.	0	5	4	20	Le réfrigérateur est maintenu à 4°C, contrôlé quotidiennement. Nettoyage du réfectoire, des placards tous les jours en fin de journée. Sacs poubelles du réfectoire sont vidés tous les soirs. Toutes les denrées alimentaires du réfrigérateur sont jetées lors du nettoyage du réfrigérateur. Il est demandé aux collaborateurs de placer leur repas dans un contenant propre et bien fermé dans le réfrigérateur. Et de laisser les lieux propres après le repas. Interdiction de manger au poste de travail.	0,4	8
3	Risque lié aux addictions	Tous	Consommation d'alcool, de cigarette ou de drogues de manière addictive	0	5	2	10	La consommation d'alcool et d'autres substances psychoactives (drogue, certains médicaments...) est interdite sur le site et ceci est précisé dans le règlement intérieur.	0,7	7
3	Risque hygiène et sécurité à l'hôtel	Quelques collaborateurs	Après une mission à l'extérieur avec impossibilité de rejoindre son domicile. Le collaborateur va passer la nuit dans un lieu qui peut présenter des risques s'il n'est pas aux normes de sécurité (incendie, évacuation, installations électriques, hygiène, sanitaires, etc...)	0	3	1	3	La centrale de réservation d'eni France, intègre dans son cahier des charges de référencement des hôtels les consignes de sécurité (incendie, évacuation). Mobiliers et éclairage adaptés au travail des itinérants.	0,7	2,1
3	Risque lié au home office ou télétravail	Sans Objet : Le personnel d'ENI France de l'UT 3 n'est pas amené à réaliser du travail en home office ou du télétravail.								0
3	Risque lié à l'amiante	Tous	Amiante présent dans les bâtiments (stations, chantier de démolition, clients...).	0	10	1	10	Collaborateurs informés des sites amiantés. En cas de travaux, accès strictement limités. Mise en place de formations sur la sécurité en station	0,7	7
3	Risque psychosociaux	Tous	Eléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des salariés au sein de leur environnement professionnel. Ces risques peuvent recouvrir différentes formes : le stress, parmi les plus connus, mais aussi le harcèlement moral ou sexuel ou aux agissements sexistes, l'épuisement professionnel et même la violence au travail.	0	8	2	16	Le CSST aide les salariés potentiellement concernés à établir le dialogue avec la Direction afin de traiter ce type de situation. Un membre du personnel Eni France a été nommée référent harcèlement sexuel, pour contribuer à lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.	0,4	6,4
3	Risque psychosociaux	Quelques collaborateurs	agression de la part des clients, des occupants des stations services fermées...	0	3	4	12	Formation e-learning des collaborateurs concernés sur la gestion des agressions.	0,7	8,4



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

spécificité liée à une pandémie

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Mise à jour:

06/05/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
1/ Contexte d'un virus qui se propage dans un pays étranger mais avec moins de 10 cas avérés en France										
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement à pied dans les bureaux (d'un service à un autre, au réfectoire, à l'imprimante, etc....). Travail à plusieurs dans les bureaux, en salle de réunion notamment	0	8	1	8	Communication sur les gestes barrières - à l'ensemble du personnel Eni France - aux gérants de stations-service Mise à disposition de gel hydro-alcoolique vers les portes d'entrée des locaux. Nomination d'un "Focal point Siège" qui - recense les informations et exigences des autorités et du Groupe Eni spa, - centralise, valide et/ou diffuse les consignes à appliquer, en lien avec la Direction, les services RH et HSE.	0,4	3,2
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement à pied dans les parties communes : hall d'entrée, ascenseur, escaliers, Déplacements au niveau du parking	0	8	1	8	Communication sur les gestes barrières - à l'ensemble du personnel Eni France - aux gérants de stations-service Mise à disposition de gel hydro-alcoolique vers les portes d'entrée des locaux.	0,4	3,2
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement en transports en commun pour venir au Siège	0	8	1	8	Communication sur les gestes barrières - à l'ensemble du personnel Eni France - aux gérants de stations-service Mise à disposition de gel hydro-alcoolique vers les portes d'entrée des locaux.	0,4	3,2
2 3	Risque de contamination	Tous	Déplacements en station, chez les clients.	0	8	1	8	Communication sur les gestes barrières - à l'ensemble du personnel Eni France - aux gérants de stations-service Distribution de gel hydro-alcoolique, de gants jetables et masques aux itinérants (au Siège ou par envoi postal). Nomination d'un "Focal point Stations-service", une ressource qui - centralise les demandes émanant des stations, des autoroutiers, des autorités - rédige, valide et/ou diffuse les consignes à appliquer.	0,4	3,2
2/ Contexte d'un virus qui se propage dans un ou plusieurs pays étranger et avec entre 10 et 100 cas avérés en France										
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement à pied dans les bureaux (d'un service à un autre, au réfectoire, à l'imprimante, etc....). Travail à plusieurs dans les bureaux, en salle de réunion notamment	0	8	2	16	Mesures définies ci-dessus + communication des éléments ci-dessous à l'ensemble du personnel : - Recommandations des autorités sanitaires pour les personnes revenant d'une zone à risque - Demande de contacter sans délai le Responsable HSE ou la Direction des Ressources Humaines si vous, ou l'une ou plusieurs des personnes vivant sous le même toit que vous, revient de l'une des zones où circule activement le virus. - Information sur les sites accessibles et plateforme téléphonique	0,4	6,4



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

spécificité liée à une pandémie

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Mise à jour:

06/05/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement à pied dans les parties communes : hall d'entrée, ascenseur, escaliers, Déplacements au niveau du parking	0	8	2	16	Mesures définies ci-dessus + communication des éléments ci-dessous à l'ensemble du personnel : - Recommandations des autorités sanitaires pour les personnes revenant d'une zone à risque - Demande de contacter sans délai le Responsable HSE ou la Direction des Ressources Humaines si vous, ou l'une ou plusieurs des personnes vivant sous le même toit que vous, revient de l'une des zones où circule activement le virus. - Information sur les sites accessibles et plateforme téléphonique	0,4	6,4
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement en transports en commun pour venir au Siège	0	8	2	16	Mesures définies ci-dessus + communication des éléments ci-dessous à l'ensemble du personnel : - Recommandations des autorités sanitaires pour les personnes revenant d'une zone à risque - Demande de contacter sans délai le Responsable HSE ou la Direction des Ressources Humaines si vous, ou l'une ou plusieurs des personnes vivant sous le même toit que vous, revient de l'une des zones où circule activement le virus. - Information sur les sites accessibles et plateforme téléphonique	0,4	6,4
2 3	Risque de contamination	Tous	Déplacements en station, chez les clients. Promiscuité, objets et environnement potentiellement contaminés lors des repas au restaurant et nuits à l'hôtel	0	8	2	16	Mesures définies ci-dessus + communication des éléments ci-dessous à l'ensemble du personnel : - Recommandations des autorités sanitaires pour les personnes revenant d'une zone à risque - Demande de contacter sans délai le Responsable HSE ou la Direction des Ressources Humaines si vous, ou l'une ou plusieurs des personnes vivant sous le même toit que vous, revient de l'une des zones où circule activement le virus. - Information sur les sites accessibles et plateforme téléphonique + limitation des déplacements professionnels au strict nécessaire	0,4	6,4
3/ Contexte d'un virus qui se propage dans un ou plusieurs pays étranger et avec entre 100 et 5 000 cas avérés en France										
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement à pied dans les bureaux (d'un service à un autre, au réfectoire, à l'imprimante, etc....). Travail à plusieurs dans les bureaux, en salle de réunion notamment	0	8	3	24	Mesures définies ci-dessus + communication des éléments ci-dessous à l'ensemble du personnel : - Recommandations d'éviter les embrassades et poignées de mains - Affichage des gestes barrières dans les bureaux du Siège - Demande au collaborateur en zone rouge de privilégier le télétravail, ne pas venir au siège. Activité terrain maintenue avec consignes de prévention + disposition spécifiques de nettoyage des locaux du Siège : désinfection des poignées et interrupteurs + distribution de lingettes désinfectantes pour le matériel partagé + distribution de gel hydro-alcoolique à chaque personne + utilisation des salles de réunions et bureaux pour prendre le déjeuner + lors des réunions respecter les distances de sécurité (1,5m)	0,4	9,6



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

spécificité liée à une pandémie

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Mise à jour:

06/05/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement à pied dans les parties communes : hall d'entrée, ascenseur, escaliers, Déplacements au niveau du parking	0	8	3	24	Mesures définies ci-dessus + communication des éléments ci-dessous à l'ensemble du personnel : - Recommandations d'éviter les embrassades et poignées de mains - Affichage des gestes barrières dans les bureaux du Siège - privilégier les escaliers, sinon essayer d'être seul dans la cabine	0,4	9,6
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement en transports en commun pour venir au Siège	0	8	3	24	Mesures définies ci-dessus + communication des éléments ci-dessous à l'ensemble du personnel : - Recommandations d'éviter les embrassades et poignées de mains - Affichage des gestes barrières dans les bureaux du Siège - remboursement des frais de parking pour les personnes qui souhaitent venir en véhicule et ne plus utiliser les transports en commun	0,4	9,6
2 3	Risque de contamination	Tous	Déplacements en station, chez les clients. <i>Promiscuité, objets et environnement potentiellement contaminés lors des repas au restaurant et nuits à l'hôtel</i>	0	8	3	24	Mesures définies ci-dessus + communication des éléments ci-dessous à l'ensemble du personnel : - Recommandations d'éviter les embrassades et poignées de mains - Affichage des gestes barrières dans les bureaux du Siège et en station-service - Demande au collaborateur en zone rouge de privilégier le télétravail, ne pas venir au siège. Activité terrain maintenue avec consignes de prévention	0,4	9,6

4/ Contexte d'un virus qui se propage en France avec plus de 5 000 cas avérés

1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement à pied dans les bureaux (d'un service à un autre, au réfectoire, à l'imprimante, etc....). Travail à plusieurs dans les bureaux, en salle de réunion notamment	0	8	4	32	Mesures définies ci-dessus + équipement d'ordinateurs portable de 100% du personnel => tout le personnel en télétravail + désinfection des locaux s'il y a eu des cas avérés parmi le personnel (ou de fortes suspiscions) + dispositions spécifiques pour maintenir la réception et l'envoi du courrier + Suivi personnalisé des personnes ayant été malades avec des symptômes proches de ceux du Covid19 (même non testées) + Proposition de la plateforme Astrée pour écoute des personnes qui en auraient besoin dans le cadre du télétravail forcé + Diffusion par mail de conseils pour la santé durant le télétravail total	0,1	3,2
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement à pied dans les parties communes : hall d'entrée, ascenseur, escaliers, Déplacements au niveau du parking	0	8	4	32	Mesures définies ci-dessus + équipement d'ordinateurs portable de 100% du personnel => tout le personnel en télétravail + désinfection des locaux s'il y a eu des cas avérés parmi le personnel (ou de fortes suspiscions) + dispositions spécifiques pour maintenir la réception et l'envoi du courrier	0,1	3,2
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement en transports en commun pour venir au Siège	0	8	4	32	Mesures définies ci-dessus + équipement d'ordinateurs portable de 100% du personnel => tout le personnel en télétravail + désinfection des locaux s'il y a eu des cas avérés parmi le personnel (ou de fortes suspiscions) + dispositions spécifiques pour maintenir la réception et l'envoi du courrier	0,1	3,2
2 3	Risque de contamination	Tous	Déplacements en station, chez les clients. <i>Promiscuité, objets et environnement potentiellement contaminés lors des repas au restaurant et nuits à l'hôtel</i>	0	8	4	32	Mesures définies ci-dessus + demande aux itinérants de rester chez eux et de faire du télétravail	0,1	3,2



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

spécificité liée à une pandémie

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Mise à jour:

06/05/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
2 3	Risques psychosociaux	Tous	Risques liés au confinement, à l'isolement, au contexte anxiogène	0	5	4	20	Prises de nouvelles régularies de chaque collaborateur par le Service RH et par les managers de chaque service. Communication à minima hebdomadaire par e-mail pour encourager et garder motivés les collaborateurs. Newsletter du Service Marketing qui donne des conseils et astuces pour occuper son temps chez soi et maintenir le lien entre l'entreprise et les collaborateurs.	0,4	8
5/ Contexte d'un dé-confinement lorsque la pandémie commence à décroître										
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement à pied dans les bureaux (d'un service à un autre, au réfectoire, à l'imprimante, etc....). Travail à plusieurs dans les bureaux, en salle de réunion notamment	0	8	3	24	Le télétravail reste la règle : seules viendront au Siège les personnes pour lesquelles cela est nécessaire, et avec un effectif maximal défini par service (sous contrôle du Responsable de Service) et dans la limite de 30% de l'effectif global. Communication sur les gestes barrières à l'ensemble du personnel Eni France Distribution au personnel de 4 masques lavables à utiliser lorsque la distance de 1m ne peut pas être respectée ou lors des réunions dans tous les cas. Mise à disposition de gel hydro-alcoolique vers les portes d'entrée des locaux et dans chaque service/secteur. Mise en place d'un plexiglass à l'accueil et restriction du nombre de personnes présentes dans l'accueil (2 personnes) + marquage au sol. Ventilation des locaux : Mesures détaillées prises par la Régie de l'immeuble suivant les recommandation de l'AICVF (Association des Ingénieurs et techniciens Climatique, Ventilation et Froid) Lors d'utilisation de matériel commun (photocopieur, machine à café, frigo) il est demandé à chaque collaborateur de désinfecter avant et après utilisation les éléments qu'il aura touché. Nettoyage journalier des interrupteurs et poignées de portes par le personnel de ménage. Réaménagement de la salle de pause et limitation à un nombre de personnes restreint + marquage au sol.	0,4	9,6
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement à pied dans les parties communes : hall d'entrée, ascenseur, escaliers, Déplacements au niveau du parking	0	8	3	24	Distribution au personnel de 4 masques lavables à utiliser notamment dans les transports en commun. Communication sur le fait d'éviter de prendre l'ascenseur ou de le prendre seul dans la cabine. Mise à disposition de gel hydro-alcoolique vers les portes d'entrée des locaux.	0,4	9,6
1 3	Risque de contamination	Tous	Déplacement en transports en commun pour venir au Siège	0	8	3	24	Augmentation de la plage horaire minimale permettant d'étaler les heures d'arrivée des collaborateurs. Communication sur les gestes barrières à l'ensemble du personnel Eni France Distribution au personnel de 4 masques lavables à utiliser notamment dans les transports en commun. Mise à disposition de gel hydro-alcoolique vers les portes d'entrée des locaux.	0,4	9,6



Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

spécificité liée à une pandémie

UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Mise à jour:

06/05/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	AT/MP	Cotation du risque			Mesures de prévention existante	Maitrise du risque	Priorité
					G	F	NR			
2 3	Risque de contamination	Tous	Déplacements en station, chez les clients. Promiscuité, objets et environnement potentiellement contaminés lors des repas au restaurant et nuits à l'hôtel	0	8	3	24	Annuler ou reporter les déplacement non indispensables. Privilégier les déplacement à la journée pour ne pas utiliser d'hôtels. Distribution de gel hydro-alcoolique et masques aux itinérants (par envoi postal ou à récupérer en station-service) et éventuellement de gants jetables sur demande.	0,4	9,6
2 3	Risques psychosociaux	Tous	Risques liés à l'isolement, au contexte anxiogène. Craintes de devoir reprendre les transports en commun dans un contexte où le risque de contamination persiste.	0	5	4	20	La souffrance des personnes est un facteur pris en compte pour autoriser les personnes qui le souhaitent à venir au Siège 1 jour ou 2 par semaine. Le retour au Siège se fera sur la base de plusieurs critères dont le volontariat : le télétravail reste la règle et il n'y a donc aucune obligation de reprendre les transports en commun. Les personnes qui souhaitent malgré tout revenir au Siège peuvent organiser un co-voiturage dans le respect des règles édictées par le gouvernement (aération du véhicule, ...). Les membres de la CSSCT ont appelé chaque collaborateur pour identifier ceux dont la situation est critique, que ce soit pour une raison d'isolement ou au contraire par peur de devoir revenir au bureau et d'être contaminé.	0,4	8

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Evaluation des opportunités d'élimination des dangers et de réduction des risques pour la S&ST



UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.

UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements (itinérants)

UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, eni siège.

Mise à jour:

07/04/2020

Mesures correctives non prioritaires

Mesures correctives moyennement prioritaires

Mesures correctives prioritaires

UT	Risques identifiés	Pers. Concernées	Situations dangereuses	Cotation du risque	Opportunités d'amélioration	Mesures à prendre	Cotation de l'opportunité		
				NR			E	B	SO
1,3	Risque routier	Tous	Déplacement domicile / lieu de travail. Tous les types de trajets : Piétons, vélo, voiture, train, Téléphone au volant	16	Opportunité d'aménagement	Encourager l'utilisation des moyen de transports en commun Mettre en place le télétravail	3	1	3
					Opportunité de formation/information	Formation type "Centaure" à la conduite en conditions défavorables (pluie, neige)	1	3	3
					Opportunité de formation/information	Alerter lors des climats perturbateurs	2	1	2
1,3	Risque lié aux chutes de plain-pied	Tous	Déplacement à pied via les escaliers (Aller/retour entre le 2e et 3e étage, prise de poste, pause, fin de journée de travail...)	12,8	Opportunité d'aménagement	Changer pour un nouveau local sur même étage Mettre en place le télétravail	1	3	3
					Opportunité de formation/information	sensibiliser régulièrement le personnel	1	2	2
2,3	Risque lié aux chutes de plain-pied	Tous	Déplacement à pied sur chantier, en station-service, chez des clients (industrie, garage...).	14	Opportunité de formation/information	Rappeler l'importance du port des EPI et les fondamentaux de la conduite dans un chantier	3	2	6
2	Risque lié à l'incendie et explosion	Quelques collaborateurs	Présence des collaborateurs en station-service	12	Opportunité de formation/information	Faire des exercices à blanc	2	2	4
					Opportunité d'adaptation du travail et d'amélioration d'organisation	Faire des audits HSE sur stations services	2	3	6
3	Risque lié au travail isolé	Quelques collaborateurs	Collaborateur seul dans son véhicule de fonction. Risque de malaise sans être secouru.	16	Opportunité de formation/information	Rappel régulier aux collaborateurs itinérants qu'ils doivent faire des pauses fréquentes et surtout s'arrêter s'ils ressentent le moindre signe de malaise.	3	2	6
2	Risque routier	Tous	Déplacement domicile / mission de travail. Déplacement: Mission de service (sur chantier, station service, fournisseur, clients...). Conduite sur route (plus de 60000 KM/ an)	16	Opportunité de formation/information	Alerter lors des climats perturbateurs	2	1	2
2, 3	Pandémie : risque de contamination	Tous	Déplacements en station, chez les clients.	9,6	Opportunité d'amélioration technologiques	Doter d'emblée les itinérants de gants jetables, de masques et de gel hydro alcoolique pour qu'en cas d'épidémie ils les aient à disposition sans devoir revenir au Siège.	3	2	6

PENIBILITE**Loi du 20 janvier 2014 et décrets d'application + ordonnance 2017-1389**

Ces textes modifient le Code du Travail (titre VI : Dispositions particulières à certains facteurs de risque professionnels et à la pénibilité) et entrent en application le 1er janvier 2015

La loi réforme les dispositions réglementaires relatives à la prise en compte de la pénibilité au travail

Cette loi est mise en application par 6 décrets publiés le 9 octobre 2014

Ces décrets définissent :

- la création des seuils d'exposition pour chaque facteur de risque professionnel ;
- la création d'un Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité au travail (C3P) applicable à tous les salariés exposés du secteur privé et aux salariés du secteur public travaillant dans les conditions du droit privé ;
- les obligations de l'employeur au regard de la fiche de prévention des expositions (contenu et gestion de la fiche) ;
- l'instauration d'un dispositif de cotisation afin d'alimenter le fonds de financement des droits liés au compte pénibilité ;
- l'ajout d'une annexe « pénibilité » au document unique ;

UT	Environnement physique agressif			Rythmes de travail		
	Températures extrêmes	Bruit	Travail milieu hyperbare	Travail de nuit	Travail en équipes successives alternantes	Travail répétitif
UT- 01: Bureaux, local informatique, parking.	0	0	0	0	0	0
UT- 02: Hors locaux d'eni France, déplacements.	0	0	0	0	0	0
UT-03: Bureaux, local informatique, parking et déplacements, en siège.	0	0	0	0	0	0

0 = PAS CONCERNE

1 = CONCERNE

Rappel des facteurs :**Activités exercées en milieu hyperbare**

Interventions réalisées à plus de 1200 hPa

Durée minimale d'exposition : 60 interventions ou travaux par an

Température

Température inférieure ou égale à 5°C ou au moins égale à 30°C

Durée minimale d'exposition : 900 heures par an

Bruit

80 dB (A) rapporté à une période de référence de 8 heures

Durée minimale d'exposition : 600 heures/an et 135 dB (C) en crête Durée minimale d'exposition : 120 fois par an

Travail de nuit

Travail impliquant au moins 1 heure entre minuit et 5h

Durée minimale d'exposition : 120 nuits par an

Travail en équipes successives alternantes

Travail en équipes successives alternantes impliquant au moins 1 heure entre minuit et 5h

Durée minimale d'exposition : 50 nuits par an

Travail répétitif

MATRICE DE COTATION DES RISQUES PROFESSIONNELS**LE NIVEAU GRAVITE: C'est la gravité des dommages potentiels.**

Permet d'évaluer la gravité prévisible d'un accident découlant du risque concerné.

Note	Définition
1	Gênant
3	Significatif
5	Sérieux
8	Grave
10	Très grave

LE NIVEAU DE FREQUENCE: C'est la fréquence moyenne d'exposition des salariés aux dangers.

Note	Définition
1	Rare
2	Occasionnelle
3	Fréquente
4	Très fréquente

Niveau du Risque "brut" (NR)= G x F. Le niveau du risque s'échelonne entre 1 et 40.**LE NIVEAU DE MAITRISE: Est déterminée en fonction des moyens de prévention existants.**

Note	Définition
0	Eliminé
0,1	Très bien maîtrisé
0,4	Bien maîtrisé
0,7	Un peu maîtrisé
1	Pas maîtrisé

Niveau du Risque Résiduel (NRR)= G x F x M. Le niveau de risque résiduel s'échelonne entre 1 et 40.**Priorités d'actions en fonction de la valeur du NRR****Si NRR > 25 ou si G= 10 et M= 1, Actions immédiates (P1)****Si 11 < NRR < 25, Actions secondaires (P2)****Si NRR < 10, Autres actions (P3)****Valeur du niveau du risque résiduel (NRR)**

P3: Autres actions	P2: Actions secondaires	P1: Actions immédiates
de 0 à 11	de 12 à 27	de 28 à 40

MATRICE DE COTATION DES OPPORTUNITES PROFESSIONNELLES**LE NIVEAU D'EFFORT: C'est la force physique ou morale exercée pour atteindre un objectif.**

Permet d'évaluer l'effort fourni pour saisir l'opportunité

Note	Définition
3	Simple Investissement moins de 100 euro et/ou moins de une journée de travail
2	Moyen Investissement entre 100 euro et 4 000 euro et/ou plus qu'une journée et moins d'un mois
1	Elevé Investissement supérieur à 4 000 euro, plus qu'un mois de travail

LE NIVEAU DE BENEFICE : C'est le profit ou gain réalisé lors de l'exécution d'une opération

(Les bénéfices peuvent être non mesurables, intangibles)

Note	Définition
1	Faible Bénéfice = Investissement
2	Moyen Bénéfice > Investissement
3	Fort Bénéfice >> Investissement

Score de l'opportunité (SO)= E x B. SO s'échelonne entre 1 et 9**Valeurs SO score opportunité**

	1	2	3	
	Faible	Moyen	Fort	
3 Simple	3	6	9	EFFORT
2 Moyen	2	4	6	
1 Elevé	1	2	3	

BENEFICE**P3: Autres actions****P2: Actions secondaires****P1: Actions immédiates**